

# AUJAC A DIT



**Bulletin municipal**

**Juillet 2024**

**N°54**

## MAIRIE D'AUJAC

TEL : 04 66 61 15 51      MAIL : [mairie@aujac.fr](mailto:mairie@aujac.fr)

Ouverture du secrétariat au public :

Mardi et vendredi de 9H à 12H et de 13H30 à 16H

Secrétaire de mairie : Margaux Colençon.

La mairie sera fermée du 8 au 24 juillet.

### ADRESSES UTILES :

[Conseil@aujac.fr](mailto:Conseil@aujac.fr) pour contacter directement les élus par mail.

Une boîte à idées, décorée par les élèves de l'école, attend vos suggestions au RDC de la mairie. Ou par mail : [Boiteaidees@aujac.fr](mailto:Boiteaidees@aujac.fr).

Un seul heureux évènement ce trimestre à l'état civil avec la naissance de Lucie Peyric Mazière le 30 mai 2024, fille d'Anaïs Mazière et de Firmin Peyric, conseiller municipal, qui s'étaient mariés à Chamborigaud le 5 août 2023.

## LE MOT DU MAIRE

Chères Aujacoises, chers Aujacois,

Voici notre traditionnel Bulletin municipal estival, riche des comptes rendus des événements du trimestre.

Il rend compte des décisions et actions du conseil municipal, des principaux travaux réalisés par les employés municipaux ainsi que les activités des bénévoles qui œuvrent à travers les associations. Un grand merci à tous ceux qui participent ainsi à la vie de notre village, et merci à vous qui vous associez autant que possible à ces manifestations.

Nous abordons l'été avec moins d'inquiétude sur les niveaux des nappes phréatiques mais il nous faut rester vigilants et conserver nos réflexes de gestion économe de cette ressource de plus en plus précieuse.

De même, je réitère une fois de plus les conseils de prudence sur les risques liés au feu. Plusieurs d'entre vous ont entrepris les travaux obligatoires de déboisement autour des habitats. Il faudra bien sûr maintenant tenir compte de la sécheresse de la végétation pour la poursuite des opérations. Un point sera fait à l'automne et si nécessaire des recommandations seront faites par les services de l'ONF et du SDIS.

Dans quelques jours, fin des classes, départ de notre institutrice, Aurore Sekely qui s'est beaucoup engagée pendant 6 ans pour les enfants d'Aujac et de Bonnevaux. Un grand merci à elle, nous lui souhaitons beaucoup de réussite et de satisfaction dans son nouveau poste.

Je vous souhaite à tous de passer un bel été, moment d'échanges et de rencontres à partager avec vos familles, voisins et amis.

Agréable lecture et j'espère vous rencontrer bientôt.

Le Maire, **Patrick Larmagnat**

**COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL**  
**10 avril 2024 à 18h30**

**Présents** : Patrick Larmagnat, Paule Desor, Bernard Dussaud, Bernard Gilli, Cédric Couzidakis, Blandine Hennion

**Absents excusés** : Firmin Peyric (procuration à Mr Larmagnat Patrick), Joseph Dussaud (procuration à Mme Blandine Hennion), Guillaume Fraisse (procuration à Mr Cédric Couzidakis)

**Absent** : Mathieu Brunatto

**Secrétaire de séance** : Paule Desor

**Ordre du jour** :

- Signature du compte rendu du 27 février 2024,
- Vote du Compte de Gestion 2023,
- Vote du Compte administratif 2023,
- Vote du Budget primitif 2024,
- Vote des taux d'imposition et des taxes directes,
- Révision du loyer du Mas Borne,
- Compensation de loyer due à un système de chauffage défaillant du Mas Borne,
- Convention d'adhésion à l'automate d'appel pour une durée de 5 ans (dispositif d'alerte à la population en cas d'événement de sécurité civile),
- Cession d'un terrain correspondant à un chemin communal déclassé dans le hameau Les Bouschets,
- Suite aux intempéries, travaux nécessaires sur des chemins communaux : demande de subvention...,
- Dans le cadre des OLD, sollicitation d'une demande de subvention « Le Fonds Vert »,
- Choix d'un système d'alarme pour le hangar municipal,
- Questions diverses,
- Informations au conseil.

**I-Compte de Gestion 2023**

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2023 établi par le Trésorier.

Vote : 9 pour, 0 contre.

**II- Compte Administratif 2023**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	318 219,81	353 317,60
Investissement	128 707,29	1860,40
Résultat de l'exercice 2023	35 097,79	

Le conseil municipal élit Mme Paule Desor, présidente qui présente le Compte Administratif 2023. Le Maire se retire le temps du vote.

Vote : 8 pour, 0 contre.

**III- Le budget primitif 2024**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les étapes de la construction du Budget Primitif 2024.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide, d'adopter le Budget Primitif de l'exercice 2024, équilibré comme suit:

**En section de fonctionnement:**

Dépenses: **584 705, 77 €**

Recettes: 250 966 € + 333 739,77 € de report: **584 705, 77 €**

**En section d'investissement:**

Dépenses: 180 820.25 + 125 206.39 € de report: **306 026.84 €**

Recettes: 180 000 + 126 026 64 de report: **306 026, 64 €**

Vote : 9 pour, 0 contre.

**IV- Vote des taxes locales 2024**

Après en avoir délibéré le conseil municipal vote les taxes locales d'imposition à savoir:

-	Taxe Foncière (bâti)	34.23%
-	Taxe Foncière (non bâti)	46.61 %
-	Taxe d'habitation	7.07 %

Les taxes restent inchangées par rapport à l'année 2023.

Vote : 9 pour, 0 contre.

**V- Compensation de loyer pour le Mas Borne due à un système de chauffage défaillant**

Pour compenser un système de chauffage défaillant, le conseil décide de procéder à une réduction de 200 € sur un mois de loyer.

Vote : 9 pour, 0 contre.

**VI- Révision du loyer du Mas Borne**

Depuis le mois de décembre 2022, la commune a mis en location à l'année, un des biens légués par Mr Jean-Marc Borne, le Mas Borne.

Le Loyer est de 1343 € par mois (plus 135 € par mois de provision sur charge de l'agence).

Suite à une dégradation des conditions de location (portail électrique défaillant, infiltration d'eau par fortes pluies, problème de chauffage, remplacement du chauffage au sol pas une pompe à chaleur qui ne suffit pas à chauffer toute la maison, problème de chauffe-eau...), le Maire propose de réviser le loyer mensuel.

Après délibération, le Conseil convient d'une baisse de loyer qui sera désormais de 1150 €.

Vote 9 pour, 0 contre.

**VII- Convention d'adhésion à l'automate d'appel pour une durée de 5 ans (dispositif d'alerte à la population en cas d'événement de sécurité civile)**

Alès Agglomération met en place une convention avec un automate d'appel, qui sert à prévenir les habitants en cas d'intempéries ou urgence autre.

L'abonnement à l'automate d'appel est pris en charge par l'Agglo et les communications relèvent de la Mairie.

Cet automate d'appel sera mis en place à partir du 1<sup>er</sup> mai et ce, pour une durée de 5 ans.

Le conseil est favorable à la majorité à cette convention.

Vote : 9 pour, 0 contre.

## VIII- Cession d'un terrain correspondant à un chemin communal déclassé dans le hameau Les Bouschets

Lors de la séance du conseil du 9 novembre 2023, le conseil a répondu favorablement à la demande de déclassement d'un chemin communal du Hameau Les Bouschets, présentée par Mme Antoni Christine.

Afin de poursuivre la procédure auprès du Notaire, le Maire propose de céder le terrain communal correspondant à ce chemin, à Mme Antoni, pour une valeur de 150 €.

Après délibération, le conseil municipal décide de vendre la parcelle E1252, d'une contenance de 23ca pour la somme de 150 €, les frais d'acte et ceux qui en seront la suite seront à la charge des consorts Antoni.

Le conseil autorise le Maire à signer l'acte de vente.

Vote : 9 pour, 0 contre.

## QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Suite aux intempéries, des travaux de réfection sont nécessaires au niveau des chemins communaux. La Commune recherche actuellement des aides pour le financement.
- ✓ Le conseil municipal donne son accord pour plusieurs travaux :
  - La réfection du mur du hameau de Salveplane (11 750 € HT),
  - La réfection de la toiture du gîte "Le Mas Legal" (8578 € HT) et la pose d'une pergola sur la terrasse du gîte "le Mas Legal" (1080 € Hors taxe).
- ✓ Remplacement de l'alarme du hangar municipal qui est hors service. 3 devis sont présentés au conseil mais aucun n'a été retenu à cause de leur prix trop élevé. Le conseil recherche une solution moins onéreuse.
- ✓ Achat d'une table de ping-pong qui sera installée aux Plots (1313 € HT).
- ✓ Le conseil donne un accord de principe pour une participation de la commune aux travaux prévus à la piscine de Concoules, en 2025.
- ✓ Dans le cadre des obligations légales de débroussaillage, il est possible d'obtenir une subvention au titre du fonds vert. Des démarches seront entreprises afin d'obtenir cette aide.

**Fin de séance à 20h30**

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

### 23 Mai 2024 à 18h00

**Présents** : Patrick Larmagnat, Paule Desor, Bernard Dussaud, Bernard Gilli, Cédric Couzidakis, Blandine Hennion, Joseph Dussaud, Guillaume Fraisse, Mathieu Brunatto

**Absent** : Firmin Peyric

**Secrétaire de séance** : Paule Desor

#### **Ordre du jour :**

- Signature du compte rendu du 10 avril 2024,
- Demandes de fonds de concours pour les travaux de réfection de la toiture au Mas Legal, et pour la reconstruction du mur de soutènement du hameau de Salveplane,
- Tarification de la location du gîte communal du Mas Legal,
- Questions diverses,
- Informations au conseil.

Le compte rendu de la précédente séance du conseil, le 10 avril 2024 est signé par l'ensemble des membres.

#### **I-Demandes de fonds de concours**

- Réfection de la toiture du Mas Legal

La commune souhaite procéder à des travaux de réfection de la toiture du Mas Legal, à cause d'infiltrations dues à l'épisode cévenol précédent, pour un montant hors taxe de 8578 € (10293.60 € TTC).

- Le Mur de Soutènement de Salveplane

La dégradation du mur soutenant la route s'est aggravée suite aux dernières intempéries. Le montant de la reconstruction s'élève à 11 750 € hors taxe (14100 € TTC).

Le conseil décide, à l'unanimité des membres présents, de déposer une demande de fonds de concours auprès d'Alès Agglomération.

Vote : 9 pour, 0 contre.

#### **II- Tarification de la location du gîte communal Le Mas Legal**

Le gîte est actuellement loué 1700 € la semaine (ménage et électricité compris) pour 15, personnes et 1000 € la semaine (ménage et électricité compris) pour 8 personnes ou moins.

Le conseil convient d'élargir les modes de locations possibles du gîte :

- Location à la journée pour 150 € : cuisine et salle à manger ;
- Location pour le week-end ou trois jours : 900 € pour 15 personnes et 600 € pour 8 personnes ou moins.

Ces modes de locations sont possibles uniquement hors de la période estivale (juillet/août).

Le conseil envisage à l'avenir, l'aménagement d'un gîte d'étape pour les éventuels randonneurs type dortoir, de passage sur la commune, dans la salle dite de yoga.

Vote 9 pour, 0 contre.

#### QUESTIONS DIVERSES

- ✚ **Plan Communal de Sauvegarde** : ce document permet d'identifier les risques présents sur la commune, les moyens d'alerte à la population et l'inventaire des moyens à disposition pour faire face à ces risques.

AB Cèze propose un accompagnement pour l'élaboration de ce plan. Le coût de cet accompagnement étant élevé, la commune a décidé d'élaborer ce document par ses propres moyens.

✚ **Bacs à compost** : deux bacs à compost sont disponibles auprès d'Alès Agglomération. Les inscriptions se font en Mairie.

✚ **Les Chats de Serge** : 32 chats ont été stérilisés à Aujac depuis le début de l'action de l'association. Ils recherchent de façon urgente des bénévoles pour récupérer les chats chez le vétérinaire de Chamborigaud. Les personnes intéressées peuvent directement contacter Mme Mery au 06.60.91.18.15.

✚ **Modification de certains points de collecte des déchets pour faciliter le passage des camions-bennes** : seul le point bas de Pistou sera supprimé.

✚ **Bureau des élections européennes du 9 juin 2024** : ouverture de 8h à 18h00

- 8h à 10 h : Patrick Larmagnat, Bernard Dussaud, Paule Desor ;
- 10h à 12h : Guillaume Fraisse, Blandine Hennion, Cédric Couzidakis ;
- 12h à 14h : Mathieu Brunatto, Guillaume Fraisse, Cédric Couzidakis ;
- 14h à 16h : Mathieu Brunatto, ?, ?; 2 bénévoles sont recherchés.
- 16h à 18h : Patrick Larmagnat, Paule Desor, Bernard Dussaud.

**Fin de séance à 19h30**

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

### 24 Juin à 18h30

**Présents** : Patrick Larmagnat, Bernard Gilli, Cédric Couzidakis, Blandine Hennion, Joseph Dussaud, Guillaume Fraisse, Firmin Peyric

**Absents excusés** : Paule Desor (procuration à Patrick Larmagnat), Bernard Dussaud

**Absent** : Mathieu Brunatto

**Secrétaire de séance** : Blandine Hennion

#### **Ordre du jour :**

- Signature du Compte-Rendu du 23 Mai 2024,
- Régularisation de la délibération de vote du BP 2024,
- Abrogation de la délibération relative à la délégation du conseil municipal, donnée au Maire pour ester en justice,
- Cession chemin communal, Hameau Les Bouschets,
- Questions diverses,
- Informations au conseil.

#### **I-Régularisation de la délibération de vote du BP 2024**

Lors de la séance du 10 avril 2024, le conseil municipal a adopté le budget primitif de l'année 2024. Une délibération a donc été rédigée mais une erreur s'est glissée dans celle-ci.

Le Conseil a donc décidé de procéder à la régularisation de la délibération en la votant à nouveau.

La nouvelle délibération est adoptée à l'unanimité.

Vote : 8 pour, 0 contre

#### **II- Retrait de la délibération 2024-10 relative à la délégation donnée au Maire pour ester en justice au nom de la Commune, prise lors du conseil municipal du 27 février 2024**

Le 27 février dernier, le conseil municipal a accordé par délibération, une délégation au Maire afin qu'il puisse mener une action en justice au nom de la Commune.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder au retrait de cette délibération.

Vote : 8 pour, 0 contre

#### **III- Cession de terrain correspond à un chemin déclassé dans le hameau des Bouschets**

Lors de la séance du conseil du 9 novembre 2023, le conseil a répondu favorablement à la demande de déclassement d'un chemin communal du Hameau Les Bouschets, présentée par Mme Emilie Manificier.

Afin de poursuivre la procédure auprès du Notaire, le Maire propose de céder le terrain communal correspondant à ce chemin, à Mme Manificier, pour une valeur de 150 €.

Après délibération, le conseil municipal décide de vendre la parcelle correspondant au chemin communal déclassé, les frais d'acte et ceux qui en seront la suite seront à la charge de Mme Manificier Emilie.

Le conseil autorise le Maire à signer l'acte de vente.

Vote : 8 pour, 0 contre

## QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS AU CONSEIL

- ✚ Le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) des hautes vallées cévenoles, a transmis, dans le cadre de la révision du Plan massif pin maritime Nord et Sud, un questionnaire aux 50 communes présentes dans le périmètre ce Plan. Un membre du conseil se charge de le remplir pour la commune d'Aujac.
  
- ✚ Le 13 mars 2024, le Maire, au nom de la Commune d'Aujac a déposé une requête auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans le but de contester une demande de règlement de frais de scolarité de la part de la Commune de Villefort.  
Suite à cette requête, une tentative de médiation va avoir lieu entre les deux communes. Une médiatrice est mandatée par le Tribunal Administratif.
  
- ✚ Rappel : La déclaration des taxes de séjour et taxes additionnelles est à faire auprès des services d'Alès Agglomération. L'absence de versement peut entraîner l'application d'une amende entre 750 et 12500 €.
  
- ✚ En 2021, la Commune a signé une convention de partenariat avec le Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Gard (GDSA 30) dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique.  
La Commune, jugeant de la faible utilité de ce partenariat, décide de ne pas renouveler cette convention.

Fin de séance à 20h00

# SORTIR A AUJAC

Affluence des grands jours au château d'Aujac le 26 avril pour l'inauguration du



centre Augusta Rigal, du nom de la grand-mère de la châtelaine Marlène : il s'agit d'un centre de documentation sur le costume au XVIIIème siècle, appelé à s'enrichir à l'avenir de nouveaux fonds documentaires. L'occasion de remettre le prix de la fondation du Patrimoine remporté par le château. L'occasion aussi de découvrir l'exposition éphémère d'œuvres contemporaines de différents artistes, des photos mystérieuses du lac Pavin par Soline Anthore-Baptiste ou de belles sculptures fantasmatiques réalisées par

Véronique Guicheret en rafia cousu sur carton. Entre autres œuvres installées dans différentes pièces du château, première exposition d'une série à venir. L'occasion enfin d'annoncer que le château accueillera dès l'automne un auteur en résidence, une jeune écrivaine en l'occurrence.

Le 15 juin, une joyeuse tablée de 90 convives s'est retrouvée en fin d'après-midi au Mas Légal à l'invitation du comité des fêtes d'Aujac pour partager un dîner concocté par l'association Amacora. Dès 16h, deux agneaux farcis mijotaient sur la rôtissoire sous la surveillance de Philippe Daly. Après un apéritif offert par la mairie, tous se sont régalés avec des produits exclusivement locaux, du pâté végétal de Jonas de la Baraque au vin de Gilbert Bischeri à Aujaguet en passant par les fromages de Sandy et Nico à Mourèdes et de Franck et Magalie à Bonnevaux. Sans oublier les agneaux de Fred Agnel au village. La fête s'est prolongée pour la plus grande joie des danseurs grâce à la fougue folk/rock du duo voix/guitares du groupe Ceven' Soul Connection qui a su séduire petits et grands, d'Ada, un an, à Gaston, 98 ans ce mois-ci!



La saison s'est terminée par la rituelle fête de l'école le 21 juin au Plot,



organisée par les Farfadets, l'association des parents d'élèves. Après une fin d'après-midi de kermesse autour de jeux de bois en tous genres, les huit élèves ont séduit l'assistance par un spectacle



d'ombres dans la salle polyvalente plongée dans le noir. Contes traditionnels déconstruits, chansons toutes vertes, bruitages et manipulations de marionnettes derrière un écran: petits et grands ont bravé leur timidité devant les parents émus aux larmes, surtout Lauréline. Aurore Sikely a tiré sa révérence après six années à

Aujac en félicitant ses élèves qui tous passent au niveau supérieur. Et en souhaitant bon vent à Margaux, qui poursuivra l'an prochain sa scolarité au collège de Génolhac, fêtée par un joli livre dédicacé de la maîtresse et une belle calculatrice Casio offerte par les Farfadets. Retour au Plot après le spectacle pour

déguster un dîner de burgers et frites délicieuses, suivis de glaces aux fruits rouges succulentes.

La louve et le petit chaperon rouge avant la dernière chanson au Plot.

**B.H.**



## UN ŒIL DANS LA CLASSE ...

Ce dernier article présente un méli-mélo photographique des projets effectués cette année dans la petite classe d'Aujac.

Nous publions également le travail effectué autour du sentier qui contourne le village. Pour découvrir le sujet sur lequel les élèves ont travaillé lors de séances spécifiques avec Emeric Sulmont, agent du Parc National des Cévennes, il vous faut sortir votre smartphone (ou demander à un voisin de vous aider) pour scanner les QR-codes du plan en commençant par le début du sentier.(1)

Ce travail numérique a été mené par les 2 élèves de CM, Margaux et Mathis, avec l'aide du conseiller numérique des écoles, Julien Turc.

Bonne découverte !

**La maîtresse, Aurore Sekely**

Dernier article de l'année scolaire mais aussi dernier article d'Aurore qui quitte Aujac l'an prochain pour une classe d'éducation prioritaire à La Grand-Combe et sera remplacée à la rentrée par Perrine Baltzer. La rédaction du bulletin

souhaite bon vent à Aurore et la remercie pour ses contributions régulières et très vivantes qui ont permis à tous les habitants de partager la vie scolaire de la classe unique d'Aujac. Et souhaite bien-sûr la bienvenue à Perrine ! **B.H.**



**L'école dans les bois...**





**Les travaux collectifs...**



**La sortie au Cratère...**

*Pour contacter l'école, c'est le 04 66 61 19 78 ou ce.0300220b@ac-montpellier.*  
(1) La carte interactive est malheureusement impossible à reproduire dans le bulletin. Elle est disponible à la mairie.

# La parole à Daniel Vicedomini, 85 ans.

« Au moins, on ne se dispute pas avec les voisins ! »

**Votre nom est de consonance italienne, comme plusieurs familles d'Aujac. D'où êtes-vous originaire ?**

**Daniel Vicedomini :** Ma famille vient de Naples. C'est mon père qui a émigré pour travailler car il avait un ami déjà en France. Je suis arrivé dans la région à Malbosc en 1954 à l'âge de 16 ans.



**Quelle était la profession de votre père ?**

**D.V. :** Il était bûcheron et travaillait pour l'usine de tanin de Saint-Henri sur la route de Vielvic.

**Comment vous êtes-vous retrouvé à Hiverne ?**

**D.V. :** Quand j'ai rencontré ma femme ! Nous nous sommes mariés en 1967. Son père était marchand de bestiaux à Hiverne. J'ai travaillé avec lui comme chauffeur. J'allais dans les fermes et je conduisais les bêtes aux abattoirs d'Alès ou de Nîmes entre

autres. Je faisais les foires aussi, surtout celle de Laissac en Aveyron. C'était un métier dur.

**Quels animaux transportiez-vous ?**

**D.V. :** Essentiellement des vaches, surtout des race Aubrac, mais aussi des salers, des charolaises, des limousines. Certaines étaient dociles, mais parfois ce n'était pas facile de les faire monter dans le camion sur le plan incliné. Je suis même allé une fois jusqu'en Bretagne chercher des cochons.

**Jamais d'accident ?**

**D.V. :** Non je n'ai pas eu d'accident. Mais il arrivait que les vaches se couchent dans le camion. Je devais m'arrêter et m'employer à les relever car les autres

les auraient piétinées. Dans ce cas, la viande de la bête devient toute noire...C'était un drôle de travail, je n'étais pas très fier dans le camion au milieu des vaches, mais je le faisais.

### **Venir d'Italie et habiter Hiverne, ce n'est pas trop réfrigérant ?**

**D.V.** : Cela s'appelait Bonnevaux-Hiverne dans le temps. C'est vrai qu'il ne fait pas très chaud. Il y a souvent du givre. Il faut dire que la maison a la Cèze d'un côté et le ruisseau de l'Hivernette de l'autre. Et il y a du vent tout le temps. On n'a jamais chaud même en période de canicule car il y a toujours de l'air.

*(L'entretien est interrompu par une averse de grêle.)* Et ce n'est pas la première !

### **Mais vous êtes les seuls habitants ici ?**

**D.V.** : Oui, on est tranquille, on s'habitue. Au moins on ne se dispute pas avec les voisins ! Enfin, on a une maison qu'on loue derrière à quelqu'un qui arrive le mois prochain. Autrefois il ne vivait déjà ici que les parents et les grands-parents de ma femme.

### **Un souhait ?**

**D.V.** : Que le village prospère ! Aujac est si joli. C'est triste de le voir se dépeupler. Mon petit-fils travaille à Besseges, il monte souvent et il aime beaucoup venir. Mais qu'est-ce qu'on peut faire ?

Propos recueillis par **Blandine Hennion**

## Du côté des cantonniers...

Avec ces pluies abondantes de printemps, le débroussaillage du bord des routes communales a constitué l'essentiel du travail du trimestre. Olivier et Clément ont aussi remis en ordre les abords du mas Légal pour la reprise des locations au gîte communal et nettoyé le Plot pour la fête de Pentecôte.

Enfin ils ont commencé des chantiers afin de remonter les murets écroulés comme celui-ci à Salveplane. **J.D.**



# CONTACTEZ LES ARTISANS

## Espaces verts :

-Bernard Rosset Boulon, étude, création et entretien de parcs et jardins. Tel : 04 66 61 20 75 à Charbes.

-Thomas B Multiservices, entretien d'espaces verts et rénovation de bâtiments. Tel : 07 70 30 40 54. Mail : [Bres.thomas@orange.fr](mailto:Bres.thomas@orange.fr) à Salveplane.

-Kévin Seguin, entretien d'espaces verts, multiservices (petites maçonnerie et menuiserie, bricolage). Tel : 06 61 40 78 54 à La Plane.

-Christopher Kriese, aménagement paysager, clôtures, récupération eau de pluie, réseaux, terrassement courant. Tel : 06 61 89 74 95. Mail : [a-cevener@outlook.fr](mailto:a-cevener@outlook.fr) à Aujaguet.

## Internet :

-Web dream, création de site internet et d'application pour smartphone par Michel Antoni aux Bouschets. Tel : 06 42 82 72 66. Site : [www.web-dream.fr](http://www.web-dream.fr). Mail : [michel.antoni@web-dream.fr](mailto:michel.antoni@web-dream.fr)

## Immobilier :

Julie Augier, qui s'installe à Aujaguet, est agent immobilier. Mail : [julie.barjacimmobilier@gmail.com](mailto:julie.barjacimmobilier@gmail.com). Tel : 06 43 39 50 95.

## Géobiologie :

GC-Géobiologie de Gwenaëlle et Cédric Couzidakis à Hiverne. Tel : 06 67 35 57 41 ou 04 66 54 49 85. Mail : [contact@gc-geobiologie.fr](mailto:contact@gc-geobiologie.fr). Site : <http://gc-geobiologie.fr>

## INFORMATIONS PRATIQUES

### -A DISPOSITION :

Un ordinateur est disponible au RDC de la mairie aux heures d'ouverture.

Un compost, accessible en voiture, est mis en place près du local de chasse. Dépose des déchets verts et mise à disposition de broyat.

Alès Agglo propose des composteurs individuels au prix de 20 euros. Le nombre étant limité, il faut s'inscrire en mairie.

### -INFORMATION :

Responsable du bulletin municipal : **Blandine Hennion**.

Correspondante du Journal de l'Agglo et responsable du site internet : **Paule Desor**

Illiwap : **Margaux Colençon** et **Paule Desor**. Téléchargez l'application pour cet accès aux infos des communes que vous sélectionnez.

Page Facebook : **Aujac en Cévennes**

Correspondant Midi Libre : **Daniel Férin** . Mail : [dantg\\_2000@yahoo.fr](mailto:dantg_2000@yahoo.fr).

### -BIBLIOTHEQUE :

Horaires : Le premier dimanche du mois de 10h15 à 11h, le mardi de 14h à 16h et le samedi de 9h45 à 11h30.

### -SALLE DE REUNION :

A réserver à la mairie.

Caution de 500 euros demandée à la location pour les particuliers.

Tarifs : 10 euros par an pour les associations, 10 euros à la journée pour les particuliers.

La salle, réservée aux habitants, doit être laissée propre.

### -DECHETTERIE :

Fermée samedi, dimanche et lundi. Horaires : de 9H à 15H du mardi au vendredi. 9H-12H le jeudi. Les déchets verts ne sont pas admis, les déchets amiantés non plus.

### -RAMASSAGE des ENCOMBRANTS A DOMICILE :

Tous les troisièmes mardis du mois. Appeler le 0800 540 540. Numéro vert. Ne sortez vos encombrants que la veille du passage afin d'éviter les surcharges sauvages qui défigurent le village.

### -RESEAU TRANSPORT A LA DEMANDE :

Bonnevaux-Aujac-Bessegès tous les jeudis de l'année, sauf jours fériés, sans réservation.

Horaires : Aujac : Les Bouschets 9H19, le Brouzet 9H21, Les Champs : 9H25.

Bessèges : Mairie 10H07, Supermarché place de la Révolution : 10H10.

Retour : Supermarché: 12H. Mairie de Bessèges 12H03, Aujac les Champs : 12H45, le Brouzet 12H49, les Bouschets 12H51.

-TAXI A LA DEMANDE :

Avec une carte donnée en mairie, il vous en coûtera le tiers de la course et 10 euros maximum, l'agglo prenant en charge la différence, système valable dans les sept communes voisines, quel que soit le nombre de passagers. Tel de Taxi Boyer, nouveau prestataire: 06 72 58 68 71. Prévenez en cas d'annulation. Ne le faites pas attendre au rv fixé, sinon un surcoût sera facturé.

-CONCESSIONS FUNERAIRES :

Tarifs : Columbarium : 150 euros pour 15 ans, 300 euros pour 30 ans, 500 euros pour 50 ans (pour deux urnes).

Terrain : Une place : 75 euros pour 15 ans, 150 euros pour 30 ans, 250 euros pour 50 ans. Le double pour deux places.

Venez remplir l'imprimé en mairie en libellant le chèque à l'ordre de la Trésorerie générale de la Grand' Combe. La mairie reprendra les tombes en déshérence.

-CONSULTATIONS A PONTEILS :

Le service d'urgences accueille à nouveau (plaies, brûlures, fractures...). Des spécialistes (diabétologue, pneumologue, cardiologue) du centre hospitalier d'Alès y consultent sur RV. Un infirmier en pratiques avancées suit les pathologies chroniques stabilisées. Et une sage-femme le jeudi. Tel : 04 66 56 48 10. RV Radiologie : 04 66 56 48 66.

-REGIE DES EAUX DE L'AGGLOMERATION D'ALES :

REEAL est votre interlocuteur unique au 04 66 54 30 90.

-LES AUTORISATIONS D'URBANISME peuvent désormais se demander en ligne en se connectant sur le guichet unique d'Alès Agglomération.

# MANGEZ LOCAL !

**Chez Camille d'Angelo** : Œufs bio. Tel : 06 50 63 55 54 à Chassac.

**Chez Gilbert Bischeri** : Vins issus de cépages résistants. Tel : 06 81 34 98 07 à Aujaguet.

**Chez Marjorie Bres** : Tisanes, sels aromatiques, miel, savons.  
Tel : 06 7 5 51 74 53 à Salveplane.

**Au château d'Aujac** : Bière à la châtaigne de marque LA BOGUE, produite par Eric Vézinet à Plaveysset.

**A La Clède Peyric** : Farine de châtaigne, confitures, miel et jus de pomme.  
Boutique ouverte de 10H à 12H et de 14H à 17H aux Bouschets.

**Chez Philippe Daly** : Œufs, confiture de châtaigne, jus de pomme et poules reproductrices. Tel : 06 99 64 06 14 à Chassac.

**Chez Magalie Duc et Franck Guignot** : yaourt de brebis, fromages de chèvre et brebis. Vente sur place de mercredi à dimanche de 17H30 à 19H30. Possibilité de livrer aux paniers d'Aujac. Tel : 06 88 34 04 38 à la Bergerie de Bonnevaux.

**Chez Valérie Guiot** : Confitures, sirops, tisanes, safran, sels aromatisés, jus de raisin, selon saison. Tel : 06 49 22 76 15 à Aujaguet.

**Chez Lysanne Bruneau et Jonas Nivon** : Confitures et pâtés végétaux aux champignons sauvages. Table d'hôtes, ouverte aussi aux locaux, les mardi, jeudi, samedi et dimanche soirs. Tel : 06 60 30 83 26 ou 06 60 32 75 42 à La Baraque.

**Chez Janick Peyron** : Oignons doux des Cévennes et pommes de terre bio.  
Tel : 06 82 75 78 73 à Chassac.

**Les paniers d'Aujac** livrent tous les mardis à 16H45 au village vos commandes passées directement aux producteurs le dimanche. Rens : [lespaniersbonnevauxaujac@laposte.net](mailto:lespaniersbonnevauxaujac@laposte.net) ou sur le site « les paniers d'Aujac ».

**Crédits photo du numéro** : Blandine Hennion, Patrick Larmagnat et Aurore Sekely.

